



ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024 A 18H00

A. PATRIMOINE – AFFAIRES FONCIERES ET URBANISME

1. Cinéma Albret de Vieux Boucau : achat du fonds de commerce et obligation de reprise du personnel
2. Cinéma Albret de Vieux Boucau : modalités de gestion
3. Bail dérogatoire à intervenir entre la régie municipale Camping municipal Les Sablères et la commune de Vieux Boucau
4. Echange de parcelle avec M. et Mme Schlosser – rue Miguel Estrella

B. ENFANCE – JEUNESSE

1. Mise à disposition du nouvel outil numérique partagé entre accueils de loisirs et le service Enfance-Jeunesse de MACS

C. RESSOURCES HUMAINES

1. Cinéma Albret de Vieux Boucau : création de poste
2. Création d'un emploi permanent et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le Code général de la fonction publique – service espaces verts - échelle C2
3. Instauration de la part IFSE Régie au RIFSEEP
4. Adhésion au service secrétariat de mairie itinérant du CDG40.

D. ADMINISTRATION GENERALE

1. Mandat spécial pour la participation des élus au congrès des Maires du 19 au 21/11/2024

E. FINANCES PUBLIQUES

1. Garantie des prêts de la caisse des dépôts et consignations – résidence Les Oyats – Patrimoine Languedocienne SA
2. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement dès le 1er janvier 2025 jusqu'à l'adoption du budget primitif communal 2025
3. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement dès le 1er janvier 2025 jusqu'à l'adoption du budget primitif Relais Port d'Albret 2025
4. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement dès le 1er janvier 2025 jusqu'à l'adoption du budget primitif Logements sociaux 2025
5. Décision modificative n°1 – BA 2024 – Budget logements à caractère social

F. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

1. Subvention aux associations : comité d'animation subvention 2024
2. Subvention aux associations

G. COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation de compétence du conseil municipal en date du 26/05/2020 sur le fondement de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

H. QUESTIONS DIVERSES

Fait à Vieux-Boucau, le 15 OCT. 2024

Pierre FROUSTEY
Maire de Vieux-Boucau

